

# ANTHROPONYMES ET CRÉATION LEXICALE

## *Ou pourquoi Moranono s'éloigne du canon dérivationnel*

### Introduction

La morphologie a pour but d'étudier les relations qui s'établissent dans le lexique entre des unités appartenant à la même famille dérivationnelle, i.e. entre des mots construits à partir d'une même unité, directement ou indirectement. Dans cet article, nous nous intéressons aux unités désanthroponymiques du lexique, i.e. dont la construction morphologique met en jeu un anthroponyme. Plus particulièrement, nous analysons des formes construites sur des noms propres de personnalités politiques françaises contemporaines (désormais NPP), comme celles présentes sous (1) à (3)<sup>1</sup>.

(1) Aujourd'hui, le *fillonisme* est une « centrisation » malhabile<sup>2</sup>. (< François Fillon)

(2) C'est Nathalie Kosciusko-Morizet qui prendra donc le numérique où elle pourra soigner sa *borlose* allergique. (< Jean-Louis Borloo)

(3) *Guéanter* : filouter sous un air austère. Ex. : personne n'avait aussi habilement *guéanté* que le révérend père ! (< Claude Guéant)

Les constructions désanthroponymiques sont peu étudiées en morphologie synchronique<sup>3</sup>. Elles apparaissent pourtant dans bon nombre d'études, souvent à titre d'exemple (e.g. Lignon 2000, Lignon et Namer à paraître). Ces formes construites sont généralement absentes des dictionnaires et des grammaires. Ceci s'explique par leur caractère transparent et éphémère. Leur création ne résulte pas nécessairement d'un besoin dénommatif mais répond à des fonctions communicatives variées comme l'insertion dans des figures de style, des jeux de mots, une pulsion ludique, etc. (cf. Hohenhaus 2007, 2015). En ce sens, les constructions sur NPP peuvent être qualifiées d'*occasionnalismes* (cf. Dal et Namer 2016). Elles sont *créées pour l'occasion*. De plus, les quelques constructions sur NPP enregistrées dans les dictionnaires ne reflètent pas la variété des procédés de construction opérant sur NPP (cf. §2). Elles méritent donc une description. Un des moyens de les décrire, et d'en objectiver la description, est de les comparer à un *étalon*.

Nous commençons cet article par le rappel des propriétés attribuées à l'anthroponyme dans la littérature (§1.1). Nous présentons ensuite deux manières de définir l'*étalon* en dérivation : la démarche naturelle (cf. Dressler 2005) et la démarche canonique (cf. Corbett 2010). Ces deux approches permettent de classer les différents types de constructions morphologiques (§1.2). Après avoir justifié le choix de l'une de ces deux approches (§1.3), nous présentons les données étudiées (§2). Dans notre analyse (§3), nous répertorions les différences entre les

---

<sup>1</sup> Les déonomastiques étudiés sont des noms communs, des adjectifs, des verbes mais aussi des noms propres.

<sup>2</sup> Les exemples contextualisés proviennent de notre base de données (cf. §2).

<sup>3</sup> Les déonomastiques sont en revanche bien étudiés en sémantique lexicale (pour ce qui est de l'antonomase ou des différents « emplois » du nom propre), en lexicographie et lexicologie (e.g. Schweickard 1989).

déonomastiques et l'étalon choisi. Nous montrons qu'en définitive, ces différences reflètent la nature ambiguë de l'anthroponyme. Il entretient, plus que les autres unités lexicales, des liens étroits avec des éléments extra-linguistiques. Nous verrons que ces éléments se retrouvent notamment dans sa composante sémantique et influent sur la forme des créations désanthroponymiques.

## 1. État de l'art

### 1.1. L'anthroponyme

L'anthroponyme est, en français, constitué d'un prénom et d'un nom de famille. Il réfère à un individu unique contrairement au nom commun qui désigne une classe d'individus. Cette caractérisation référentielle a des répercussions logico-sémantiques. Au moins quatre courants s'opposent à propos du sens de l'anthroponyme (pour un bilan cf. Vaxelaire 2005, Langendonck 2007) : (i) l'anthroponyme est vide de sens, c'est une simple étiquette (e.g. Mill 1882) ; (ii) l'anthroponyme dispose d'un sens dénominatif instructionnel où le locuteur doit faire correspondre un individu à la forme reconnue comme un nom propre (e.g. Kleiber 1995) ; (iii) l'anthroponyme dispose d'un sens minimal constitué d'informations comme [+humain] (*sèmes inhérents* chez Vaxelaire 2005) ; (iv) le sens de l'anthroponyme contient des informations sur le référent (e.g. *théorie des descriptions définies* Russell 1918 : 79, *sèmes afférents* chez Vaxelaire 2005, sens infini chez Bréal 1897 : 198). Comme l'ont remarqué M. Wilmet (1991) et J.-L. Vaxelaire (2005), chacune de ces théories contient une part de vérité. La validité de chacune d'elle repose sur les définitions posées aux concepts de *signification*, *sens*, *référence*, etc.

Nous attribuons deux types de sens à l'anthroponyme. Le premier sens (A) de l'anthroponyme est un sens dénominatif instructionnel constitué du *nom du référent*. Le second sens (B) est constitué d'*informations relatives au porteur du nom ou à ses actions*, traditionnellement qualifiées d'informations encyclopédiques et/ou stéréotypiques. Nous avons choisi deux exemples de S. Lignon (2000 : 106-108) pour illustrer ce choix théorique. L'exemple (4) peut s'interpréter sur le sens (A), comme 'de Marcel Proust'. En (5), l'adjectif *balzacien* qualifie un nez 'semblable à la physionomie d'un personnage d'un roman d'Honoré de Balzac'. Cet adjectif est construit sur le sens (B).

(4) « Car, – et, par là encore, la démarche de l'esprit proustien ressemble à la démarche mystique, – la certitude incluse dans la sensation de réalité inspire à Proust la résolution d'écrire son œuvre [...]. » (A. Béguin, *L'âme romantique et le rêve*, 1939 : 354-355)

(5) « Les yeux du petit juge brillèrent de nouveau d'un éclat funèbre, et le creux soudain des joues fit paraître presque pointu le nez balzacien [...] » (G. Bernanos, *Un Crime*, 1935 : 842-843)

L'analyse des exemples (4) et (5) confirme la bipartition sémantique de l'anthroponyme<sup>4</sup>. Des informations encyclopédiques, voire des stéréotypes, transparaissent dans les sens désanthroponymiques. Elles ne sont pas nécessairement partagées et publiques. En effet, chaque locuteur a potentiellement intériorisé des informations, objectives et subjectives, propres à une personnalité politique, selon son orientation politique, son origine socio-culturelle, etc.

## 1.2. *Le canon et le prototype*

Pour mesurer en quoi les désanthroponymiques sont particuliers, nous cherchons à évaluer la distance entre les constructions désanthroponymiques et une dérivation idéale. Nous examinons deux concepts : le caractère *naturel* ou *prototypique* des procédés de construction, défini par W. U. Dressler (§1.2.1), et la *canonicité* d'un dérivé, définie par G. Corbett (§1.2.2). L'exposé de ces deux concepts nous permettra d'en choisir un pour notre comparaison.

### 1.2.1. *Les principes de naturalité et de prototypicité de W. U. Dressler*

La Morphologie Naturelle repose sur une conception universaliste de la langue. « Naturel » est à comprendre comme « cognitivement simple » (cf. Kilani-Schoch 2000, Dressler 2005). La prédiction de la Morphologie Naturelle est que plus un processus morphologique est *non naturel* plus il sera rare. Dans ce cadre théorique, W. U. Dressler et M. Kilani-Schoch (2005) dressent une typologie des procédés morphologiques sur deux niveaux (cf. Figure 1 ci-après). Au premier niveau, la morphologie se scinde en morphologie grammaticale et extra-grammaticale. Ensuite, la morphologie grammaticale se scinde en morphologie prototypique et non prototypique. B. Fradin *et al.* (2009 : 25) proposent, à la suite de W. U. Dressler et M. Kilani-Schoch (2005), cinq critères définitoires de la morphologie *prototypique* :

1. Les règles de la morphologie grammaticale prototypique manipulent simultanément forme et sens (et l'information relevant du syntactique, ajouterons-nous).
2. Elles s'appliquent de manière régulière et prédictible.
3. Une règle morphologique s'applique à une classe distincte de base (distincte par sa catégorie lexicale, sa nature morphologique (lexème, radical, mot), etc.).
4. Le changement sémantique est additionnel : le sens du lexème construit est une élaboration conceptuelle du sens du lexème-base.
5. Les règles morphologiques constructionnelles produisent des lexèmes nouveaux, différents de leur base ; les règles morphologiques flexionnelles produisent les mots-formes correspondant au lexème qui sert de base.

La morphologie *non prototypique*, aussi dite *marginale*, enfreint au moins un des critères listés ci-dessus. La morphologie extra-grammaticale, est non seulement non prototypique mais elle met aussi en jeu une/des opérations non réglées, i.e. non systématiques, dans la langue. La Figure 1 ci-dessous schématise la typologie des procédés dans la Morphologie Naturelle.

---

<sup>4</sup> Ces types d'exemples se retrouvent dans d'autres travaux de morphologie contenant des noms propres (e.g. Leroy 2005 : 5).

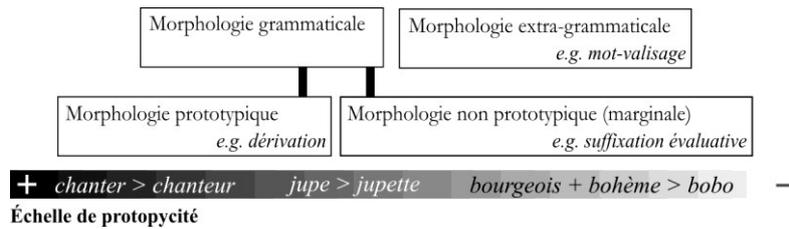


FIGURE 1. TYPES ET SOUS-TYPES DE MORPHOLOGIE

### 1.2.2. *Les principes de canonicité de G. Corbett*

À la suite de G. Corbett (2007), G. Corbett (2010) définit le canon en dérivation comme une abstraction théorique qui correspond au mot construit idéal. Le construit canonique répond à deux principes qui se subdivisent en différents critères.

Principe 1. Un dérivé canonique possède des indicateurs clairs de son statut synchronique : (a) il est constitué d'une base et d'un marqueur dérivationnel et chaque composant peut être substitué par une/un autre base ou marqueur, (b) son sens est déductible de la base et de l'instruction sémantique associée au patron dérivationnel utilisé, (c) sa forme est transparente, on y voit la base et l'exposant de formation.

Principe 2. Le dérivé canonique est entièrement différent de sa base : (a) le dérivé est une nouvelle unité du lexique, (b) il est sémantiquement plus complexe que sa base.

Par essence, certains procédés ne construisent que des unités non canoniques. Le mot-valisage, illustré par l'exemple (6), n'est pas régulier. Il enfreint, entre autres, le principe 1 : *indécrottable* n'est pas substituable par une autre unité.

(6) *indécrottable + grotte > indégrottable*

### 1.3. *Bilan et objectifs*

Dans cet état de l'art, nous avons proposé une définition de l'anthroponyme. Il dispose d'un sens dénomiatif instructionnel et d'un sens contenant des informations liées au référent. Notre objectif est de montrer en quoi les constructions désanthroponymiques se distinguent des autres unités du lexique construit. Un moyen d'évaluer ces constructions est de les mesurer à un étalon. Nous avons donc présenté deux concepts en dérivation susceptibles de servir d'étalon : le prototype et le canon. Le prototype correspond à ce qui existe de plus naturel dans l'ensemble des langues du monde et le canon correspond aux propriétés idéales d'un mot construit. Autrement dit, le classement de W. U Dressler conduit à privilégier les procédés les plus partagés, le concept de canonicité, à fabriquer un système qui ne correspond à aucune langue du monde. De ce fait, le concept de canonicité possède un avantage sur celui de prototype : ne pas faire de classement a priori puisque le canon est une abstraction. Nous choisissons donc de fonder nos analyses en mesurant l'écart des désanthroponymiques avec une structure abstraite canonique.

## 2. Présentation des données étudiées

Nous avons construit notre base de données à partir de la Toile (i.e. de journaux, forums, blogs, etc.). Nous avons adopté une méthodologie extensive, telle qu'initiée par M. Plénat (2000) (cf. Hathout 2009). Une méthodologie extensive consiste à collecter un maximum de formes, en contexte d'usage. Plus le nombre de formes partageant une propriété est élevé, plus la propriété est pertinente et permet de formuler des prédictions.

Nous avons tout d'abord créé deux listes. La première contient 90 NPP dont les référents ont exercé une fonction de premier plan depuis 1980. La seconde liste contient 103 séquences apparaissant à droite d'un radical de NPP repérées dans une précédente étude (cf. Huguin à paraître). Ce sont majoritairement des suffixes et des exposants de composition néoclassique, mais pas seulement, puisque des marques flexionnelles y sont représentées (e.g. *-er*). À partir de ces deux listes, nous avons généré ce que nous appelons des *formes candidates* (notées entre accolades). Pour un même NPP et une même séquence, plusieurs formes sont générées selon les variations phonologiques et/ou graphiques pouvant affecter le radical ou la séquence. Par exemple, les différents construits à partir du NPP *Christiane Taubira* à l'aide de l'exposant *-phobe* sont présentés sous (7).

(7) {christianetaubiraphobe}, {christianetaubirophobe}, {christianetaubiraophobe},  
{christianophobe}, {taubiraphobe}, {taubirophobe}, {taubiraophobe}

Ces formes construites ont une probabilité d'actualisation variable. Certaines enfreignent fortement plusieurs contraintes morpho-phonologiques. {christianetaubiraophobe} enfreint la contrainte de *taille* et la contrainte *anti-hiatique*. En français, la taille idéale de la base de construction est de deux syllabes et de trois syllabes pour le dérivé (cf. Plénat 2009). Ici, le dérivé contient sept syllabes /kri.stjan.to.bi.ra.o.fob/. La forme contient également un hiatus /ao/, normalement évité en français (cf. Roché et Plénat 2014 : 1874). Au total, 110 658 formes candidates sont générées.

Nous avons ensuite relevé tous les contextes contenant ces formes sur la Toile, en utilisant Bing Search API<sup>5</sup>. 200 000 contextes contenant une ou plusieurs formes candidates<sup>6</sup> ont été collectés. Nous avons également recueilli tous les déonomastiques rencontrés dans les journaux, à la radio, etc. Après nettoyage (e.g. suppression des coquilles) et annotations (e.g. lemmatisation), notre base contient 55 262 contextes. Comme le montre le Tableau 1, les déonomastiques collectés sont construits par des procédés variés<sup>7</sup>.

Type de procédé	Création désanthroponymique
-----------------	-----------------------------

<sup>5</sup> Cette collecte est réalisée en partenariat avec l'entreprise Data Observer. Data Observer (www.data-observer.com) est une startup spécialisée dans la collecte, le traitement et l'analyse des données textuelles issues du Web.

<sup>6</sup> Notre méthode de collecte permet de collecter des composés et des dérivés préfixés. Par exemple, à partir de la forme candidate {juppéisme}, nous collectons *gauchojuppéisme*, *antijuppéisme*, etc.

<sup>7</sup> Pour une définition de chaque procédé voir B. Fradin (2003 : 209).

Suffixation en <i>-ique</i>	<i>alainjuppéique</i> (< <i>Alain Juppé</i> )
Préfixation en <i>anti-</i>	<i>anti-sarkozy</i> (< <i>Nicolas Sarkozy</i> )
Conversion	<i>arletter</i> (< <i>Arlette Laguiller</i> )
Siglaision	<i>nvb</i> (< <i>Najat Vallaud-Belkacem</i> )
Mot-valisage	<i>francmacronnerie</i> (< <i>Emmanuel Macron</i> + <i>francmaçonnerie</i> )
Troncation	<i>sarko</i> (< <i>Nicolas Sarkozy</i> )
Réduplication	<i>moranono</i> (< <i>Nadine Morano</i> )
Composition	<i>juppéocompatible</i> (< <i>Alain Juppé</i> + <i>compatible</i> )

TABLEAU 1. QUELQUES EXEMPLES DE PROCÉDÉS OPÉRANT SUR NPP

### 3. Analyse

Dans cette section, nous comparons les caractéristiques des constructions sur NPP à celles des dérivés canoniques<sup>8</sup> (cf. §1.2.2). Dans la suite, nous appelons « infractions » les décalages entre le dérivé canonique, formellement transparent et sémantiquement non ambigu, et les créations désanthroponymiques. Nous avons choisi de classer les infractions selon le niveau de description dans lequel l'infraction se situe. Nous débutons par les infractions formelles (§3.1). Nous présentons ensuite les infractions sémantiques (§3.2) et terminons par des infractions que nous qualifions de lexicales (§3.3). À chaque fois que cela est possible, nous analysons un exemple canonique et montrons en quoi les déonomastiques s'écartent de ce canon.

#### 3.1. *Infractions formelles*

L'anthroponyme est la juxtaposition du prénom et du nom (cf. §1.1). Dans le dérivé sous (8), on retrouve, dans /frãswaolãdiz(e)/, le radical entier de la base /frãswaolãd/ et un suffixe /iz(e)/. Le dérivé est formellement et structurellement transparent, donc canonique<sup>9</sup>.

(8) Épidémie de normalitude chez les people... Adèle contrainte par ses producteurs de se « *françois hollandiser* ». (< *François Hollande*)

##### 3.1.1. *Plusieurs radicaux*

Les NPP apparaissent de différentes manières dans les créations dont ils sont la base. Par exemple, *Nadine Morano* apparaît sous la forme /nadinmorano/ en (9), /nadin/ en (10) et /morano/ en (11).

(9) - Plus nul que pourri, tu peux nous donner le qualificatif ?  
 - Brett booth-*esque* ? Austen-*esque* ? *Nadine Morano-*esque** ? Le mal ? Cahuzac-*esque* ?  
 Un truc avec un petit poney dedans ?

(10) Mais c'est raté, clone *nadinesque*, nous ne sommes pas des imbéciles.

<sup>8</sup> N. Hathout et F. Namer (2014) proposent une typologie recensant les écarts au canon présents dans les mots construits.

<sup>9</sup> Nous n'avons pas pris en compte les variations phonologiques mineures comme les resyllabations, c'est-à-dire les changements de frontière de syllabes.

(11) Ne sont-ils donc pas français dans l'Hexagone revu et corrigé, à la sauce « *moranoesque* » ?

En somme, chaque partie de l'anthroponyme peut être considérée comme un radical de NPP (cf. Huguin à paraître). Les NPP possèdent entre 3 et 6 radicaux selon qu'ils contiennent un patronyme composé ou non. Le radical issu de l'anthroponyme, formellement transparent, se voit rarement utilisé dans le construit (dans 1,2 % des cas). Le Tableau 2, ci-dessous, récapitule les radicaux utilisés en construction et donne un exemple pour chaque radical.

Radical	Nombre d'occurrences	Exemple
Anthroponyme	693	<i>benoithamoniste</i> (< <i>Benoît Hamon</i> )
Patronyme	49 156	<i>juppée</i> (< <i>Alain Juppé</i> )
Partie 1 du patronyme	2 203	<i>giscardais</i> (< <i>Valéry Giscard d'Estaing</i> )
Partie 2 du patronyme	1 083	<i>belkacemien</i> (< <i>Najat Vallaud-Belkacem</i> )
Prénom	1 718	<i>clémentinerie</i> (< <i>Clémentine Autain</i> )
Sigle, Acronyme	407	<i>mamophilie</i> (< <i>Michèle Alliot-Marie</i> )

TABLEAU 2. BILAN DES RADICAUX SÉLECTIONNÉS EN CONSTRUCTION

### 3.1.2. Choix des radicaux

Lors d'une opération morphologique sur une catégorie lexicale hors nom propre, c'est le mode de construction morphologique qui conditionne la sélection d'un radical. Effectivement, certaines suffixations, qui existaient déjà en latin, sélectionnent des radicaux savants si ceux-ci existent (cf. Dell et Selkirk 1978).

(12) *jeu* > *ludique*

En (12), c'est le radical savant de jeu, /lyd/ (issu de *ludus*), qui est sélectionné car le mode de construction est lui-même savant. La suffixation française en *-ique* est issue de celle latine en *-icus*. Chez les NPP en revanche, un même mode de construction peut s'appliquer sur tous les radicaux (cf. exemples (9), (10) et (11)). Les raisons de l'utilisation de tel ou tel radical sont souvent extra-linguistiques. En effet, le genre du référent a un impact sur le radical utilisé en construction. Dans notre corpus, par exemple, le radical issu du prénom est nettement plus utilisé si le référent est une femme comme sous (13) et (14) (0,15 % pour les hommes, contre 20 % pour les femmes).

(13) Il y a une part de reconnaissance présidentielle de la fidélité *Nadinienne* dans sa nomination. (< *Nadine Morano*)

(14) Donc Boutin confond *christinophobie* et christianophobie. C'est toi qu'on n'aime pas. (< *Christine Boutin*)

Les désanthroponymiques sont originaux d'un point de vue formel vis-à-vis du lexique existant. Les NPP disposent d'au moins trois radicaux. Chacun de ces radicaux peut être sélectionné dans n'importe quel procédé de construction formant un désanthroponymique contrairement à ce l'on observe dans le reste du lexique.

### 3.2. *Infractions sémantiques*

Un dérivé canonique, comme en (15), se définit à partir du sens de la base, au moyen de l'instruction sémantique associée au patron morphologique. Le sens du dérivé canonique est une incrémentation, une complexification, du sens de la base. Le *mélenchonisme* se définit comme la 'doctrine de Jean-Luc Mélenchon', au même titre que l'*anglicanisme* s'interprète comme la 'doctrine des anglicans'.

(15) C'est une chose qu'il ne soit pas facile de trouver l'alternative à un *mélenchonisme* brouillant les pistes de l'émancipation, quoique la mobilisation contre la loi « travail » ait quelque peu déblayé le terrain politique, sans déboucher certes sur des réponses formalisées.

#### 3.2.1. *Sens encyclopédique stéréotypique*

Dans le corpus des désanthroponymiques, le sens construit est souvent autre chose qu'une simple construction à partir du sens de la base. Considérons les exemples (16) et (17).

(16) Vous êtes grillés point barre. Grâce à internet, tous les réseaux francmacs se font tous griller les uns après les autres. Tout est *cahuzacisé* et maintenant nous le savons grâce à internet. (< Jérôme Cahuzac)

(17) Arnaud Clément en fait « une affaire de principe : même si cela ne coûte pas grand-chose à la Ville, je n'ai pas envie de voir notre collectivité castelroussine se *balkanyser* ». (< Patrick Balkany)

En (16) et (17) il est nécessaire de faire appel (i) à des connaissances référentielles, voire à des stéréotypes liés à la personnalité politique et (ii) au contexte où apparaît le déonomastique pour interpréter pleinement le sens de ces dérivés. Jérôme Cahuzac est un homme politique condamné pour évasion fiscale. Le désanthroponymique sous (16) s'interprète alors comme synonyme de 'corrompu' ou 'véreux'. En (17), le locuteur ajoute une note qui nous permet d'interpréter le dérivé comme 'utiliser des employés municipaux pour son usage personnel'. Ce qui s'éloigne du canon tient donc aux spécificités du sens du NPP. (i) et (ii) sont deux variables instables et non prédictibles : les sens désanthroponymiques varient selon les locuteurs, le contexte et le NPP en jeu.

#### 3.2.2. *Identification de la base*

Le choix entre les radicaux, présenté sous §3.1.2, a des répercussions sémantiques importantes. Logiquement, plus le radical sélectionné s'éloigne de la forme de la base plus l'effort cognitif est important pour interpréter le dérivé. Il faut connaître la personnalité politique, son nom, son prénom, et éventuellement le sigle qui lui est attribué. En (18), le construit à partir du NPP *François Hollande* est difficilement

interprétable en dehors de tout contexte puisque d'autres NPP possèdent ce même radical : e.g. *François Bayrou, François Baroin*.

(18) Ni Ségoléniste, ni *Francoisien*, ni Martinien, ni Arnaudiste etc. Je suis à l'écoute de tous et de chacun pour faire ma propre opinion. (< *François Hollande*)

Nous avons vu deux types d'infractions sémantiques. D'une part, le sens d'un construit désanthroponymique fait appel à des connaissances encyclopédiques, voire stéréotypiques liées au référent. Et, d'autre part, le radical utilisé peut engendrer un coût cognitif important si ce radical est partagé par d'autres unités lexicales. Ces infractions sémantiques sont le reflet direct de la nature particulière de l'anthroponyme. Elles viennent confirmer la théorie d'un sens bipartite.

### 3.3. *Infractions lexicales*

Dans un dérivé canonique, un exposant (e.g. suffixe, préfixe) correspond à un patron morphologique défini. À un patron morphologique correspondent idéalement une forme unique et un sens unique prédictibles. Cet idéal ne se retrouve en général pas dans le lexique. D'ordinaire, un même exposant, comme *-ier* dans les exemples ci-dessous, peut être convoqué dans plusieurs patrons de construction. Ainsi, le premier patron, en (19), construit un nom d'arbre, et le second patron, en (20), un nom d'agent.

(19) *pomme* > *pommier* 'arbre où poussent les pommes'

(20) *culotte* > *culottier* 'personne qui fabrique des culottes'

Nous allons voir que pour plusieurs raisons ce phénomène est amplifié sur base NPP.

#### 3.3.1. *Concurrence entre exposants et « synonymie »*

Dans le lexique, à un sens construit peuvent correspondre plusieurs exposants et il existe alors une concurrence affixale (cf. Lignon 2002, Cartoni *et al.* 2005). Par exemple, pour construire un nom d'action déverbal, plusieurs exposants sont disponibles, ce qui peut créer des doublons (e.g. *pavage/pavement*). Dans notre base de données, ce polymorphisme est très fréquent. Ainsi, au moins 40 construits formellement différents désignent des 'partisans de Nicolas Sarkozy' (21).

(21) *prosarkozette, prosarkozien, prosarkozienne, prosarkoziste, sarkozis, sarkoard, sarkozâtre, sarkozéen, sarkozéenne, sarkozette, sarkozeur, sarkozeuse, sarkozeux, sarkoziaque, sarkozien, sarkozienne, sarkozier, sarkoziste, sarkozois, sarkozolâtre, sarkozyéen, sarkozyette, sarkozyeux, sarkozyien, sarkozyiste, sarkozylâtre, sarkozyleur, sarkozylogue, sarkozymaniaque, sarkozynette, sarkozynienne, sarkozyphage, sarkozyphile, sarkozyrien, sarkozysais, sarkozysienne, sarkozysiste, sarkozytiste, sarkozycien, sarkozyziste*

Ce phénomène est exacerbé sur base NPP pour deux raisons. D'une part, les référents de NPP sont des personnalités soumises à l'exposition et donc à la critique. Les désanthroponymiques sont ainsi porteurs de connotations appréciatives variées.

En (21), *sarkozylâtre* et *sarkozette* sont porteurs d'une connotation péjorative<sup>10</sup>. D'autre part, l'insertion dans une figure de style peut venir motiver l'utilisation de tel ou tel procédé, comme sous (22), pour créer une rime.

(22) Ils menacent la France ! L'état *islamique* l'état *sarkozique*. (< Nicolas Sarkozy)

### 3.3.2. « Homonymie » et « polysémie »

Nous venons de voir que pour un sens plusieurs formes étaient en compétition. L'inverse est également vrai puisqu'à une même forme peuvent correspondre plusieurs sens. En (23), *rachidatisme* désigne une 'maladie' ou un 'symptôme'<sup>11</sup>, et en (24), 'la politique de Rachida Dati'.

(23) Non, non, je vous rassure : je ne suis ni atteint de « *rachidatisme* » ni devenu porte-voix de Christine Lagarde.

(24) S'il veut créer son courant « Le Morinisme » à l'instar du *Rachidatisme* incontesté, ou encore s'il veut s'approprier la posture Hortefeunienne, alors il va falloir qu'il fasse beaucoup mieux la prochaine fois, c'est le Président lui-même qui l'a dit...

Il est des cas encore plus originaux. Une forme existante peut se voir remotivée à partir de la forme d'un NPP. Le *datisme*<sup>12</sup> est défini comme la « répétition fastidieuse de synonymes pour exprimer une même idée » (TLFi). En (25), le locuteur joue sur ce premier sens. Il répète les synonymes *pipe* et *fellation*. Il crée donc un *datisme*, au sens premier du terme, pour parler du lapsus de Rachida Dati. Cette dernière avait effectivement utilisé *fellation* pour *inflation* dans une interview.

(25) La Comtesse est perplexe : Le Goncourt ne justifie-t-il pas l'*inflation*, la *pipe*, voire la *fellation* ?! En un mot, le *datisme* ? Cela dit, qu'on morigène l'autrice du lapsus linguae, ne gêne aucunement l'insecte... Du moment qu'on cherche à savoir « à [qui] peut bien penser Rachida Dati lors de ses interviews ».

Nous avons vu deux infractions que nous avons qualifiées de *lexicales*. Les motivations de ces infractions sont en réalité morphologiques (e.g. présence de plusieurs exposants pour construire un type sémantique) mais les conséquences sont lexicales. Le premier phénomène se rapproche de la synonymie et le second de la polysémie ou de l'homonymie. Ces phénomènes sont imputables à la nature contemporaine des NPP étudiés et aux besoins auxquels répondent ces créations. Si le déonomastique répond à un besoin ludique, le locuteur n'est pas soumis à (ou moins attaché à respecter) une norme grammaticale pour créer un mot « morphologiquement bien construit ». Il s'adaptera au contexte et créera un désanthroponymique répondant aux contraintes présentes à cette occasion.

## Conclusion

<sup>10</sup> Le sexe du référent du désanthroponymique vient également multiplier les formes construites.

<sup>11</sup> Le locuteur joue peut-être également avec la proximité phonologique du terme « rachitisme » qui désigne une maladie. Il s'agit dans ce cas d'une paronomase.

<sup>12</sup> *Datisme* est lui-même un désanthroponymique. Selon le TLFi (<http://atilf.atilf.fr/>), il s'agit d'un dérivé de *Datis*, un personnage « qui parlait très mal grec et accumulait les tautologies ».

Dans cette étude, nous avons décrit des déonomastiques issus de NPP, qui n'ont jusqu'ici que peu retenu l'attention des morphologues. Nous avons présenté ce que G. Corbett (2010) a défini comme un mot construit idéal, ou canonique. Ce canon nous a permis de décrire des infractions présentes dans les constructions désanthroponymiques. L'analyse a révélé six particularités formelles, sémantiques et lexicales propres aux désanthroponymiques.

Les infractions étudiées révèlent le caractère particulier du NPP vis-à-vis des autres unités lexicales. Il dispose d'un sens bipartite contenant des informations extra-linguistiques. Formellement, il donne accès à un ensemble de radicaux dont l'emploi est motivé par des raisons extra-linguistiques. La nature des référents permet d'expliquer ces créations. En effet, les hommes et femmes politiques français sont des personnalités publiques. Leur rôle sociétal pousse les locuteurs à avoir un avis sur leurs actions, et, potentiellement à l'exprimer. Les déonomastiques sont en quelque sorte le reflet de la manière dont les locuteurs français perçoivent la politique de leur pays. Les constructions sur NPP sont ainsi porteuses d'une valeur axiologique et sont un moyen lexical pour les locuteurs de commenter ou critiquer une personnalité politique, voire d'agir sur leur interlocuteur. Les NPP semblent être des bases de constructions *néologènes*, i.e. qui incitent à la création lexicale. En ce sens, il serait également intéressant de comparer les types de sources où apparaissent les constructions désanthroponymiques et de déterminer les contextes qui favorisent ces créations.

Mathilde HUGUIN  
Université de Lorraine et ATILF (UMR 7118)  
mathilde.huguin@univ-lorraine.fr

## Références

- BRÉAL Michel (1897) : *Essai de sémantique : science des significations*, Paris, Hachette.
- CARTONI Bruno, NAMER Fiammetta et LIGNON Stéphanie (2015) : « A Cross-linguistic Insight on Agentive Noun Formation in Italian and French? », *Actes des 8<sup>e</sup> Décembrettes, Bordeaux, Carnets de Grammaire*, 22, CLLE-ERSS, Université de Toulouse Jean Jaurès, p. 81-98.
- CORBETT Greville (2007) : « Canonical typology, suppletion and possible words », *Language*, 83.1, Linguistic Society of America, p. 8-42, DOI : 10.1353/lan.2007.0006.
- (2010) : « Canonical Derivational Morphology », *Word Structure*, 3, 2, Édinburgh, Edinburgh University Press, p. 141-155.
- DAL Georgette et NAMER Fiammetta (2016) : « À propos des occasionnalismes », *Actes du 5<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conferences*, 27, Tours, France, DOI: <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162708002>.
- DELL François et SELKIRK Elisabeth (1978) : « On a morphologically governed vowel alternation », dans S. J. Keyser (dir.), *Recent Transformational Studies in European Languages*, Cambridge, MIT Press, p. 1-51.
- DRESSLER Wolfgang Ulrich (2005) : « Word-Formation in Natural Morphology », dans P. Steckauer, R. Lieber, W.U. Dressler (dir.), *Handbook of Word-Formation*, Dordrecht, Springer, p. 267-284.
- DRESSLER Wolfgang Ulrich et KILANI-SCHOCH Marianne (2005) : *Morphologie Naturelle et flexion du verbe français*, Tübingen, Narr.

- FRADIN Bernard (2003) : *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FRADIN Bernard, MONTERMINI Fabio et PLÉNAT Marc (2009) : « Morphologie grammaticale et extra-grammaticale », dans B. Fradin, F. Kerleroux et M. Plénat (dir.), *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, p. 22-45.
- HATHOUT Nabil (2009) : *Contribution à la description de la structure morphologique du lexique et à l'approche extensive en morphologie*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Toulouse, Université Toulouse Le Mirail.
- HATHOUT Nabil et NAMER Fiammetta (2014) : « Discrepancy between form and meaning in Word Formation: the case of over- and under-marking in French », dans F. Rainer, F. Gardani, H. C. Luschützky et W. U. Dressler (dir.), *Morphology and Meaning, Current issues in Linguistic Theory*, 327, Amsterdam, John Benjamins, p. 177-190.
- HOHENHAUS Peter (2007) : « How to do (even more) things with nonce words (other than naming) », dans J. Munat (dir.), *Lexical Creativity, Texts and contexts*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins, p. 15-38.
- (2015) : « Anti-naming through non-word-formation », *Journal of Theoretical Linguistics*, 12.3, Kosice, SKASE, p. 272-291.
- HUGUIN Mathilde (à paraître) : « Les NH comme bases de construction morphologique – lexèmes construits sur noms propres de personnalités politiques françaises », dans C. Schnedecker et W. Mihatsch (dir.), *Les noms d'humain – théorie, méthodologie et classification, Nouvelles approches en sémantique lexicale*, Berlin, De Gruyter.
- KILANI-SCHOCH Marianne (2000) : *Introduction à la morphologie naturelle*, Berne, Francfort, New York, Paris, Peter Lang.
- KLEIBER Georges (1995) : « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », dans M. Noailly (dir.), *Nom propre et nomination, Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, Paris, Klincksieck, p. 11-36.
- LANGENDONCK William van (2007) : *Theory and typology of proper names*, Berlin, De Gruyter.
- LEROY Sarah (2005) : « Les dérivés de noms propres dans le TLFi : quelles bases pour quels sens ? », dans *CORELA*, étude publiée suite au colloque de l'Association for French Language Studies, DOI : 10.4000/corela.1146.
- LIGNON Stéphanie (2000) : *La suffixation en -ien – Aspects sémantiques et phonologiques*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Toulouse II – Le Mirail.
- (2002) : « L'adjectif en -ien comme révélateur de phénomènes de concurrence », *BULAG*, 27, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 135-150.
- LIGNON Stéphanie et NAMER Fiammetta (à paraître) : « Catégories d'humains entre dictionnaire et usage : le wagnérien est-il un partisan ou un spécialiste ? » dans C. Schnedecker et W. Mihatsch (dir.), *Les noms d'humain – théorie, méthodologie et classification, Nouvelles approches en sémantique lexicale*, Berlin, De Gruyter.
- MILL John Stuart (1882) : *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive, Being a connected View of the Principles of Evidence, and the Methods of Scientific Investigation*, New York, Harper & Brothers.
- PLÉNAT Marc (2000) : « Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française », *Cahiers de lexicologie*, 77, Paris, Classiques Garnier, p. 27-62.
- (2009) : « Les contraintes de taille », dans B. Fradin, F. Kerleroux et M. Plénat (dir.), *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, p. 47-64.
- ROCHÉ Michel et PLÉNAT Marc (2014) : « Le jeu des contraintes dans la sélection du thème présuffixal », *Actes du 4<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conferences*, 8, Berlin, Allemagne, p. 1863-1878.
- RUSSELL Bertrand (1918/2010) : « The philosophy of Logical Atomism (1918) », dans *The*

- Philosophy of Logical Atomism*, London, New York, Routledge, p. 1-125.
- SCHWEICKARD Wolfgang (1989) : « Le traitement des formations déonomastiques dans la lexicographie française », *Actes du XVIIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Trèves, Max Niemeyer, p. 242-253.
- VAXELAIRE Jean-Louis (2005) : *Les noms propres : une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion.
- WILMET Marc (1991) : « Nom propre et ambiguïté », *Langue française*, 92.1, Paris, Larousse, p. 113-124.